

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 09 novembre 2004

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 03/11/04

Date d'affichage de la convocation au siège : 03/11/04

La séance est ouverte

Le neuf novembre de l'année deux mille quatre à 20 h 30 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	à/c 20 h 50	C. TAMARELLE	
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)		J. MATHIEU		SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		J.M. GACHET	
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe	X			LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit		P. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine		B. FATH		OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis			X	PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		A. LAFFARGUE		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		P. BALAYE	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky	X		
FOUSSIER Jean Guy		B. DARRIET		SERIS Didier			X
GACHET Jean Michel	X			TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique	X			VIDAL Pierre		J. CLAVERIE	
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame RANCEZE est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 24 septembre 2004 est adopté à l'unanimité

# ***Compte-rendu synthétique des décisions***

**Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu  
le 09 novembre 2004**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>OBJET</b>	<b>VOTE</b>
2004/83	Indemnité de fonction des élus	Adopté par 39 voix pour et 1 abstention (procuration M. ROUSSELOT)
2004/84	Tableau des effectifs	Adopté par 39 voix pour et 1 abstention (procuration M. ROUSSELOT)
2004/85	Pays des Graves et des Landes de Cernès - composition du conseil de développement	Adopté à l'unanimité
2004/86	Vectorisation du cadastre	Adopté à l'unanimité
2004/87	Délégation du droit de préemption urbain sur les parcelles zonées NAY de la zone d'activité communautaire de Migelane au POS de la commune de Saucats	Adopté à l'unanimité

# Compte-rendu analytique

## 2004/83 - Indemnité de fonction des élus

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Une délibération ayant le même objet a déjà été prise lors du dernier Conseil communautaire. Les services de la Préfecture nous ont demandé de redélibérer afin de préciser un point sur le montant des indemnités. En effet, les taux mentionnés dans la précédente délibération ne mentionnaient pas expressément qu'ils étaient calculés par rapport au taux maximal de l'indice 1015 comme prévu par les textes.

Adopté par 39 voix pour et 1 abstention  
(procuration M. ROUSSELOT)

## 2004/84 - Tableau des effectifs

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'ouverture de poste concerne un poste d'adjoint administratif recruté pour le service développement économique. En effet, le service connaît un accroissement de sa charge de travail et il est nécessaire de recruter une personne pour seconder la chargée de mission. Ainsi, elle pourra se consacrer à sa mission première qu'est la recherche et le soutien d'entreprises.

La commission s'est prononcée favorablement à ce recrutement.

Adopté par 39 voix pour et 1 abstention  
(procuration M. ROUSSELOT)

## 2004/85 - Pays des Graves et des Landes de Cernès - composition du conseil de développement

**Rapporteur : Monsieur FATH**

Monsieur FATH rappelle brièvement la procédure. Diverses réunions ont eu lieu avec les partenaires pour expliquer la démarche de mise en place d'un pays. Une délibération de principe a été prise par ce Conseil il y a environ un an et demi.

Nous sommes actuellement en phase de finalisation de la charte de pays.

Le dossier a été présenté au Conseil Régional d'Aquitaine il y a quelques jours et passera la semaine prochaine devant la commission permanente du Conseil Général de la Gironde. Le Conseil Régional a d'ores et déjà émis un avis favorable. Le Préfet pourra donc d'ici peu prendre l'arrêté constitutif, peut être d'ici la fin de l'année.

Les textes prévoient qu'un conseil de développement soit mis en place qui produira son propre règlement intérieur.

Les membres désignés par la Communauté de Communes de Montesquieu à ce conseil de développement sont issus de contacts noués au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier.

Adopté à l'unanimité

**2004/86 - Vectorisation du cadastre**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La Communauté de Communes de Montesquieu a choisi de faire vectoriser les feuilles cadastrales. Afin de passer une convention avec les services fiscaux relative à la mise à disposition des feuilles cadastrales, il est nécessaire de délibérer.

Monsieur le Président rappelle que les communes et les syndicats intercommunaux qui souhaitent bénéficier de cette vectorisation doivent également délibérer. Un courrier en ce sens leur a été adressé.

Le coût de la vectorisation sera entièrement supporté par la Communauté de Communes de Montesquieu, les communes et les syndicats en bénéficieront gratuitement.

Cette démarche permet de s'engager vers la création d'un Système d'Information Géographique (SIG).

Monsieur CONSTANT informe que le coût de la vectorisation est d'environ 1 € la parcelle et que cette dépense est subventionnée par le Conseil Général.

Adopté à l'unanimité

**2004/87 - Délégation du droit de préemption urbain sur les parcelles zonées NAY de la zone d'activité communautaire de Migelane au POS de la commune de Saucats**

**Rapporteur : Monsieur DARRIET**

Monsieur DARRIET rappelle que dans le cadre de la compétence développement économique de la Communauté de Communes de Montesquieu, les mises à dispositions de zones d'activité sont effectives.

La zone de Migelane fait partie de celles-ci. La décision d'aménagement de cette zone a été prise lors d'un précédent Conseil.

La commune de Saucats, qui s'était dotée du droit de préemption, a délibéré pour le déléguer à la Communauté de Communes de Montesquieu pour les parcelles nécessaires à l'extension de la ZAE de Migelane.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président rappelle son courrier demandant aux conseillers s'ils souhaitent recevoir les convocations par mail et demande d'y répondre pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.